

COMPTE RENDU DU COMITE TECHNIQUE LOCAL du 7 juillet 2015.

Cette réunion a commencé à 10h pour se terminer à 16h.

Les échanges ont été nombreux d'où la difficulté d'être exhaustif dans ce compte-rendu.

Ordre du jour :

- Bilan de la mise en œuvre de l'AT ordonnateurs.
- Présentation de la mise en place de la mutualisation de la formation professionnelle au sein de la DISI Pays du Centre.
- Transferts et transformations d'emplois.
- Présentation du dispositif d'apprentissage.
- Questions diverses

Cette instance a été présidée par M.CHAPON.

Les responsables des ESI de Clermont étaient présents.

Les responsables des ESI de Nevers et de Limoges étaient excusés.

En préambule, vos représentants CGT ont lu une déclaration :

« À l'heure où les politiques d'austérité mettent à mal la société, un pays, la Grèce, a relevé la tête en rejetant au travers du référendum de dimanche 5 juillet le diktat de la finance.

En France, le chômage continue de progresser, la pauvreté continue de faire des ravages dans les familles tandis que nos dirigeants s'entêtent dans une politique qui nous conduit inéluctablement dans le mur.

Dans les annonces gouvernementales, la mise en place de la retenue à la source de l'impôt sur le revenu n'est pas faite pour nous rassurer et au contraire créera des inégalités supplémentaires entre les citoyens devant l'impôt.

De plus il n'y aurait ni assainissement des finances publiques ni amélioration du recouvrement voire l'inverse. En effet l'impôt sur le revenu est déjà recouvré à plus de 99 %, taux qui ne pourrait qu'être dégradé.

Autre annonce, la mise en place de l'apprentissage dans la fonction publique et par déclinaison à la DGFIP, se situe dans un contexte de chômage de masse qui s'aggrave et frappe les jeunes, mais aussi de suppression massive d'emplois dans l'administration sans compter les vacances de poste.

Avant toute chose la CGT n'est absolument pas opposée à l'apprentissage mais elle refuse ce dispositif mis en place dans l'urgence qui n'a pour but que répondre à une commande présidentielle

Que dire de cette mesure imposée aux services sans contrepartie, dont apprentis et formateurs risquent de faire les frais ? Il s'agit également de l'introduction de règles de droit privé dans le domaine public, ce qui constitue à terme une brèche pour nos statuts, ce qui est intolérable.

Dans les services informatiques, la mise en place de mutualisations de fonctions supports telles que la formation professionnelle n'a vocation qu'à masquer les manques d'effectifs présents et à venir.

Cette évolution n'a pour but que de répondre à une politique dogmatique et non à répondre à un réel besoin de qualité. Les représentants CGT s'étaient prononcés contre ces projets de mutualisation et sont donc contre leur mise en place.

Concernant la DISI Pays du Centre, à plusieurs reprises nous vous avons demandé de faire vivre un dialogue social de qualité. Qu'en est il aujourd'hui ?

Le constat est là : rien n'a changé pour preuve sur les dossiers comme l'apprentissage, les transformations d'emplois ou tout autre dossier nous sommes mis devant le fait accompli. Lorsque l'ensemble des élus titulaires au CTL vous demande, comme il est prévu dans le règlement intérieur, de bien vouloir mettre des points précis à l'ordre du jour nous constatons que notre demande n'est pas satisfaite.

Donc dans cette déclaration, nous vous réitérons notre demande sur un état des lieux pour chaque ESI et pour la DISI (siège et antenne) concernant les moyens en personnel par service et l'évolution des missions.

À l'heure où vous ne cessez d'expliquer que nous sommes dans un contexte budgétaire difficile, nous réclamons un dialogue social basé sur la transparence et la visibilité. Une attention qui ne coûte rien.

Les agents que nous représentons ne peuvent pas rester dans le flou quant à l'exercice de leurs missions et leur avenir. »

Les réponses du Président :

–Aucune réponse concernant la Grèce, le chômage, la politique gouvernementale et la retenue à la source de l'impôt sur le revenu.

–Sur les sujets impactant notre direction :

Il n'est pas d'accord sur notre constat d'un dialogue social dégradé. Nos demandes sont traitées ; pour exemple, les points à l'ordre du jour sur la formation professionnelle, le bilan sur l'AT ordo. Les CAPL sont également un exemple positif.

Sur notre demande d'avoir un état des lieux pour chaque ESI et pour la DISI concernant les moyens en personnel et sur les évolutions des missions, il nous apportera des réponses lors du point sur les transferts d'emplois.

Sur l'apprentissage, il est surpris de notre opposition. Il estime cette action très prometteuse pour l'avenir. Par contre il est d'accord sur le fait que la mise en place de ce dispositif s'effectue dans la précipitation.

Sur la mutualisation de la formation professionnelle il est également très optimiste.

**La CGT constate que pour la Direction:«tout va bien dans le meilleur des mondes»
En résumé, nous sommes au pays des Bisounours !!!**

NON ! Nous n'avons pas la même définition du dialogue social. Celui-ci ne doit pas se résumer, la plupart du temps, à mettre les élus des personnels devant le fait accompli. La CGT refuse que les CTL se résument à une réunion d'informations. Nous demandons à pouvoir jouer pleinement le rôle pour lequel nous avons été élu.

En réponse à notre bilan négatif, le Président s'est lancé dans un compte-rendu très positif de notre activité. ==> **Les élus CGT devaient paraître vraiment démoralisés...**

BILAN DE LA MISE EN ŒUVRE DE L' AT ORDONNATEURS :

Un bilan sur les moyens en personnels, en formation, en matériel, sur l'immobilier et un point sur l'organisation nous ont été présentés.

La Direction a précisé que les recommandations du CHSCT ont été appliquées.

Malgré la création de nouveaux plateaux téléphoniques, au second semestre 2014 il a été relevé une forte augmentation des appels.

Evolution semestrielle	Appels nets	Prise d'appels	Prise d'appels par agents	Taux sur appels nets
2 ^e semestre 2013 (8 agents)	39 000	16 000	2 000	41 %
Théorique après élargissement (21 agents)	39 000	42 000	2 000	-
2 ^e semestre 2014 (21 agents)	56 000	25 500	1 200	46 %

La CGT a demandé si l'augmentation des effectifs des plateaux actuels ou la création d'une autre AT Ordo serait envisagée.

En réponse, la Direction expose les perspectives pour cette année avec la mise en place de différentes mesures pour améliorer le fonctionnement de l'ensemble des plateaux. Ces mesures préconisent effectivement une augmentation des effectifs ou plateaux s'il n'y a pas d'amélioration significative. D'autres AT (autre que ordo) dont l'activité est en forte diminution pourraient rejoindre le PUV ordo. (Plateau Unique Virtuel)

Suite à l'interrogation de la CGT, la Direction ajoute que ces nouveaux agents effectueraient, bien sûr, la formation au préalable.

La CGT s'inquiète du stress pouvant être engendré par le nombre important d'appels.

La Direction a proposé aux agents une formation à la relation téléphonique. À ce jour, un seul agent basé à Metz l'a suivie et le retour est très positif.

PRÉSENTATION DE LA MISE EN PLACE DE LA MUTUALISATION DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE AU SEIN DE LA DISI PAYS DU CENTRE :

À ce jour, pour l'ensemble des DISI, la formation professionnelle représente 14 emplois.

Pour fin 2015, la DISI Sud-Ouest (Bordeaux) prendra en charge la formation professionnelle de notre direction et à terme pour l'ensemble des DISI.

A savoir, les besoins en formation des agents (notamment élaboration du plan local de formation), les inscriptions, gestion des stagiaires, suivi de l'activité, formations liées à des projets,...

Pour la Direction, les avantages d'une telle mutualisation sont : une meilleure professionnalisation (**chacun appréciera...même s'il a été précisé que cela ne remettrait pas en cause le savoir faire des agents actuellement en charge de cette mission**), une optimisation des sessions de formation, un renforcement du service rendu.

À terme cette plate-forme nationale de Bordeaux fonctionnerait avec 10 agents.

L'agent à la DISI Pays du Centre en charge de cette mission intégrera l'ESI Guichard suite à la réussite à un examen. La mise en place de cette mutualisation se fait donc sans transfert d'emploi à la DISI Sud-Ouest.

Face à une présentation de la part de la Direction qui ne se veut que positive, la CGT dénonce la véritable raison de la mise en place de ces mutualisations en cours (Form prof, budget, RH...): une fois la mutualisation de ces missions faites, l'administration pourra supprimer encore plus de postes.

De plus les collègues en charge de cette fonction seront très éloignés physiquement des personnels dont ils ont la gestion. Par expérience, le service à distance est toujours fortement dégradé...

Si la Direction ne voit que des avantages à cette nouvelle organisation nous souhaiterions qu'elle nous liste les inconvénients qui peuvent en découler. Malheureusement ce n'est pas dans ses habitudes...

La CGT avec l'ensemble des autres organisations syndicales demande un vote sur ce point. Nous voulons que l'avis de l'ensemble des élus des personnels de la DISI soit remonté à la Direction Générale.

Le Président refuse en argumentant que cela n'est pas prévu sans autre forme d'explication...

Voilà ce dialogue social que nous condamnons !

La CGT demande alors que soit noté au PV : que les élus sont contre cette mutualisation, afin de laisser une trace écrite.

TRANSFERTS ET TRANSFORMATIONS D'EMPLOIS :

A l'ESI Clermont Guichard => les postes de dactylocodeuses ainsi que ceux d'agents de traitement ne peuvent plus être demandés en mutation. La Direction a pu obtenir la transformation de 4 emplois de dactylocodeuses en C administratifs.

A l'ESI Clermont Parlette => Transformation de deux postes : un poste de B prog en B PSE-CRA et un poste de A analyste en A chef de projet.

Concernant les emplois de dactylocodage non remplacés, il serait temps d'avoir une réflexion sur le sujet, car les charges de travail des ADO ne vont pas en diminuant et devant les futurs départs en retraite la Direction Générale ferait bien d'anticiper...

La CGT note que les élus des personnels sont de nouveau devant le fait accompli mais se réjouit pour nos 2 collègues concernés par les transformations de poste. Une fois de plus le dialogue social se résume à de l'information à posteriori !

Le Président profite du sujet des emplois pour répondre à nos demandes concernant les moyens en personnel et les missions sur l'ensemble des ESI.

•Les congés en formation => 1 agent concerné à hauteur de 10 %.

•Les personnels extérieurs => seul l'ESI Parlette est concerné avec 2 contractuels, équivalent de 2 ETP (Équivalent Temps Plein). Les contrats à échéance en 2016 : 1 seul souhaite rester. Comme le nombre de renouvellement de contrat a été atteint, son dossier pour un passage en CDI est étudié par la Direction Générale.

•La mobilité externe des agents => seul l'ESI Guichard est concerné avec l'équivalent de 0,20 ETP ce qui représente 2 agents sur 6 semaines ; mobilité effectuée à la DRFIP63 dans le cadre de la saisie des 2042.

•Les actions de polyvalence interne => l'ESI Guichard a été concerné, les chiffres nous seront communiqués ultérieurement.

Sur les missions :

•Nevers : pas d'évolutions majeures, conforté sur sa mission d'hébergement.

•Guichard : pas d'évolutions majeures

•Parlette : Malgré la suppression de la salle blanche en 2014, l'ESI est conforté dans ses missions : d'intégration/Intex et d'assistance

• Limoges : conforté pour l'application REC-MEN avec la réécriture de l'interface avec Bluage, mise en place de la mission du courrier égrainé, application pez (pension), application Neptune arrêtée.

Pour la énième fois, la CGT dénonce les conditions de travail de nos collègues en CID et alerte la Direction sur le manque d'effectifs. Il faut mettre des emplois dans ces structures !

La situation devient plus que préoccupante. Ces agents ont une grande conscience professionnelle mais pendant combien de temps vont-ils tenir ? Faut-il arriver à une situation de blocage dans laquelle les DDFIP et DRFIP n'auront plus de dépannage ?

La Direction en est consciente...et apporte quelques éléments supplémentaires :

•CID36 qui se retrouve de 3 à 1 agent => confirmation du détachement d'un agent de la DDFIP36 qui prépare l'examen de PAU.

•CID43 volontaire pour intervenir sur la résidence de Langogne (dept 48). La DDFIP de la Lozère n'a plus d'agents dans la CID. Un accord a été passé entre la DISI Sud-Est (qui gère ce département) et notre DISI pour intervenir sur cette résidence.

La Direction nous explique le peu d'appétence pour certaine résidence de la part des agents pour muter.

La CGT rappelle que le champ d'intervention d'un agent travaillant en CID est le département donc aucune pression ne doit être exercée si un agent n'est pas volontaire pour intervenir hors de son périmètre géographique.

La CGT tient à préciser que la situation de certaines résidences est de la responsabilité des politiques menées depuis plusieurs années de destruction des services publics. En effet, comment attirer des familles dans des régions où il n'y a plus d'écoles, plus de moyens de transport, plus de médecins, ... ???

Suite au débat sur les emplois en CID et concernant la qualification de PAU, la CGT se dit surprise de voir le programme de l'examen changer en cours de préparation. C'est « une première » et cela risque d'obérer les chances de réussite des candidats...

PRÉSENTATION DU DISPOSITIF D'APPRENTISSAGE :

ESI	Exploitation appli et syst	Assistance (CID, SIL)	Éditique	Totaux/ESI	Diplôme préparé	Organisme de formation/ partenaire
Guichard		2		3	BTS Systèmes numériques option informatique et réseaux	CFAI Cournon
Parlette	1					
Nevers	1			2	BTS services informatiques aux organisations	Maison de l'entreprise ANIFOP
	1				Bachelor CSI (concept de syst d'information)	Chambre de commerce et d'industrie de la Nièvre
Limoges			1	2	Bac pro production imprimée	
	1				BTS Syst numériques option informatique et réseaux	CFAE Turgot

Sur ce dossier, comme sur d'autres, la CGT déplore un dialogue social dégradé. Nous avons les informations « après coup ».

Les sélections ont déjà été faites pour les 2 ESI de Clermont et celui de Nevers. Une pré-sélection a eu lieu avec un « job-dating » puis un entretien dans les ESI avec les futurs maîtres d'apprentissage et les responsables des services.

Sur l'ensemble des DISI, 42 apprentis seront embauchés et au total 200 pour la DGFIP.

Les demandes de la CGT à la direction :

- **Respect du volontariat pour la désignation des maîtres d'apprentissage.**
- **Présentation d'un bilan d'étape.**
- **Communication au CHSCT et au médecin de prévention d'embauches d'apprentis dans les ESI.**
- **Comme les apprentis auront un contrat de droit privé, quel médecin est habilité à réaliser leur visite d'embauche ?**

- La charge de travail des maîtres d'apprentissage sera-t-elle adaptée à cette nouvelle fonction ?
- Les apprentis ne seront-ils pas «utilisés» pour pallier les carences d'emplois ? Dans certaines DDFIP des stagiaires font du travail de saisie pour aider à absorber les charges de travail...

Comme pour la mutualisation de la formation professionnelle, afin que l'avis des élus de la DISI Pays du centre remonte à la Direction Générale, la CGT a demandé que soit bien écrit dans le PV que les élus sont contre ce dispositif.

QUESTIONS DIVERSES :

Pour l'ESI Guichard => une demande a été faite pour 2 pactes afin de pallier à 2 vacances d'agents techniques à l'EIFI.

Pour l'ESI Nevers => une demande locale a été faite pour recruter un veilleur de nuit.

Mardi 1^{er} sept à Clermont => accueil des nouveaux agents.

Vos élus CGT présents à cette réunion:

Pascale Baldo et Luc Barré en qualité de titulaires

Francis Reix en qualité de suppléant.

Et en qualité d'experts Sylvie Marcel et Cyrille Risch.

Nous nous tenons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Tracts et compte-rendu sont en ligne sur : <http://www.financespubliques.cgt.fr/631/>

